Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 33

Artikel: L'auberge de village : causerie
Autor: C.T.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195681

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

gens peu fortunés, il en coûtait trop cher d'avoir recours aux carrosses, calèches, chariots et chaises à porteur qu'on louait à l'heure et qui étaient, à cette époque, ce que sont nos fiacres actuels.

» Donc, à l'instigation de Pascal, des personnages influents obtinrent du roi la création de voitures à l'usage du public, pour un prix modéré, voitures faisant toujours les mêmes trajets dans Paris.

» Au début, ces voitures étaient au nombre de sept.

» L'inauguration du service eut lieu avec un certain cérémonial. Deux commissaires du Châtelet, en robe, accompagnés de quatre gardes du grand-prévôt, de douze archers de la ville et d'autant d'hommes à cheval assistèrent au premier départ des omnibus. Ils proclamèrent l'utilité de la nouvelle entreprise et exhortèrent la population de veiller à ce que rien ne vînt l'entraver.

» Les cochers et laquais étaient vêtus d'un uniforme bleu, avec les armes du roi sur la poitrine. Le liséré de cet uniforme servait à indiquer l'itinéraire des voitures, suivant sa couleur. Aujourd'hui, c'est la couleur des voitures qui permet de distinguer les lignes.

» Un contemporain, racontant cette première journée, nous dit :

« A sept heures, il partit un premier carosse » avec un garde de M. le grand-prévôt dedans; » un demi-quart d'heure après, on en fit partir un second et les autres dans des distances pareilles, ayant chacun un garde qui y » demeurèrent tout ce jour-là.

» La mise en marche de ces premiers omnibus fut un véritable événement. C'était une » chose plaisante de voir tous les artisans cesser leur ouvrage pour les regarder, en sorte » que l'on ne fit rien ce jour-là sur toute la » route, non plus que si c'eût été une fête. On » ne voyait partout que des visages contents, » et cette invention fut trouvée si utile que » chacun souhaita de la voir appliquer dans » son quartier. »

L'auberge de village.

CAUSERIE

Si vous êtes parfois entré dans une auberge de village, n'avez-vous pas remarqué quelle simplicité, quelle modestie ont présidé à son installation ?

Eh bien, cet aménagement de si humble apparence fait cependant le bonheur du campagnard. Bien souvent, après les durs labeurs de la journée, on se rassemble à l'auberge, et là, on y devise du temps, des récoltes ; on se tient au courant des nouvelles du jour, etc., tout en buvant le demi traditionnel. Le paysan se sent à son aise, il est chez lui, il y respire, je dirai mieux, il s'y sent vivre. Ah ! ne lui parlez pas des cafés luxueux de nos villes, avec leurs comptoirs resplendissants, leurs glaces, leurs tables de marbre et leurs garçons pimpants. Il préfère à cela son petit cercle, c'est-à-dire son humble chambre à boire, comme il l'appelle.

Quelques petites tables avec leurs tabourets et, tout le long du mur, la grande table avec ses deux grands bancs.

Elle n'est pas très pratique cette grande table : les jours de fête, d'abbaye entr'autres, ses deux bancs sont entièrement occupés, et il est difficile à un client, placé au milieu, de sortir, à moins de déranger toute la compagnie. Pour éviter cela, on pose tout bonnement le pied sur la table et, d'un bond, on est de l'autre côté.

Dans un coin de la salle est l'antique fourneau de molasse, avec sa *cavette,* où, en hiver, les *vieux* et le chat de la maison viennent se blottir. Appendus aux murs, quelques tableaux ternis par le temps et la fumée : un épisode de la triste histoire de Geneviève de Brabant ; plus loin, Napoléon Ier, à cheval, ayant l'air de se dire : « Je suis le sceptre du monde » ; et, à l'endroit le plus apparent, une image coloriée représentant un tonneau surmonté d'un superbe coq, avec cette inscription : *Quand le coq chantera, crédit on fera.*

Beau précepte, qui n'est cependant pas toujours rigoureusement observé :

— L'oncle Jean, je vous paierai ce demi ce soir ! dit au cabaretier le fils d'un des bons propriétaires de l'endroit.

— Oui, oui, c'est bon, va toujours.

— Dis vâi, Djan, baillè-mé vâi onco on petit verre, demande un autre.

— Rein dé cein ! Quand te m'ari payï lé z'autro, et bin bon !

Il connaît son monde, le cabaretier ; il apprend par les conversations qui se tiennent chez lui tout ce qui s'est dit, fait et passé le jour même dans le village et dans les environs ; il connaît tout ; il est au courant de la position de chacun.

Comme on est heureux, cependant, de rencontrer une de ces auberges sur notre route, lorsque, rentrant d'une excursion, fatigués, éreintés, les sacs dégarnis, les fioles vides, il nous reste encore quelques heures de marche pour arriver à domicile. Avec quel empressement ne dépose-t-on pas, sur la grande table, sacs, manteaux, cannes, couvertures, ainsi que ces fleurs qui nous ont coûté tant de fatigues et de sueurs !

— Portez-nous vite quelque chose à boire ! nous avons soif !

— Qu'est-ce qu'il faut servir à ces messieurs ?

— Un litre et cinq verres !

Bientôt l'hôte revient, la bouteille sous le bras et les cinq verres dans les mains ; les plateaux sont fort incommodes, car les verres peuvent glisser et voilà, n'est-ce pas, toute une casse.

Disons en passant qu'il existe un moyen qui présente beaucoup plus de sécurité et qui est fort usité à la campagne ; il consiste simplement à plonger les doigts dans les verres et, en les serrant un peu, le cabaretier peut en porter dix avec facilité.

Si nous passons maintenant de l'autre côté de la maison, à l'étage supérieur, nous trouvons une grande chambre où le cabaretier serre provisoirement son blé, son froment, où il étend ses noix pour les sécher. Sa femme y serre le linge qui attend la lessive.

Au nouvel-an, à l'abbaye et dans bien d'autres occasions encore, il s'agit de débarrasser tout cela, car cette chambre est louée à la Jeunesse pour y danser.

Quelques planches placées sur deux chevalets servent d'estrade à la musique, généralement composée d'un cornet, d'une clarinette, d'une contrebasse et parfois même d'un violon. On n'est pas si difficile au village, et l'on s'en donne à qui mieux mieux dès la veillée jusqu'à l'aube.

* * *

Et que de jolies choses n'entend-on pas dans ces bals villageois :

— Sophie ! on en fait une ensemble, hein !

— Oh ! je peux pas, j'ai déjà promis à Louis à l'assesseur !

— Vois-tu, si tu n'en danses pas une avec moi, gare à toi !

Et cette autre :

Après une valse, un cavalier mène sa danseuse à la salle à boire pour lui offrir un rafraîchissement :

— Dites voir, l'oncle Jean, portez voir trois décis pour moi et un sirop pour ma gaillarde !

Et cette autre encore :

Un cavalier est obligé de quitter sa danseuse pour quelques instants, quelqu'un le faisant demander à la salle à boire :

— Tu m'apporteras au moins quelque chose en revenant, lui dit sa charmalaire ; des tablettes à la bise ou bien un coucon.

Le jeune homme descend, trouve des connaissances, avec lesquelles il reste trois bons quarts d'heure ; mais, dans l'intervalle, il a cependant trouvé le moyen d'aller jusqu'à la boutique voisine acheter le coucon réclamé par sa bien-aimée.

— Tu es bien resté longtemps, dis voir, fait celle-ci à son retour ; ils en ont dansé troisse pendant que tu étais loin... Et mon coucon ?

— Oh ! je t'ai fait attendre un peu ; mais je ne t'ai pas oubliée... Vois-tu, on était en marché pour une modze avec Fredon, qui demeure... tu sais... tu le connais peut-être... Mais où ai-je fourré ce coucon ? Ah ! le voilà ! il était droit dessous mon mouchoir de poche ! Tiens ! es-tu contente à présent ?

Terminons cette sempiternelle causerie par une histoire absolument authentique, comme les précédentes, du reste :

C'était il y a bien longtemps, alors que quelques aubergistes de village ne vendaient que du vin ; il n'était pas question de leur demander de vous arranger un foie de veau ou même de vous servir une ration de pain et de fromage. Ils vous répondaient qu'ils n'avaient rien de tout cela et ne donnaient pas à manger.

Deux chasseurs, exténués de fatigue, entrent un jour dans une de ces auberges pour se restaurer. Ils avaient bien du pain avec eux, mais rien à manger avec.

— Dites voir, l'oncle Pierre, fait l'un d'eux, vous qui avez du tant bon fromage, allez voir nous en chercher un petit quartier pour accompagner notre pain.

— Mon fremadzo, lo medzo mè-mimo ! leur fut-il répondu.

— Eh bien, puisque vous ne voulez pas nous donner du fromage, vendez-nous au moins un saucisson ; vous avez fait boucherie il y a quelque temps et ils doivent être bons à présent !

— Dâo sâocesson ?... n'ein ai-vo pas prâo tsi vo ! C. T.

Lé dzeins dé Tsavorné et lo bailli.

Vo sédè que quand n'étiant dézo la patta dè l'or dè Berna, n'aviant pè tsi no dâi baillis po no coumeindâ et soi-disant po mettrè odrè dein lo canton dè Vaud, mâ l'étâi petou po mettrè dein lâo fattès lè dimès, les ceinsès, lè lods et on moué d'autre z'afférès.

Clliaux baillis aviont po adjudants dâi tsatellans, dâi justiciers, dâi métraux et mimameint dâi courièo, tot asse rupians què leu ; assebin lo bravo majo Davet a su lâo derè cein que l'étiont, dévant que l'aussont zu einmottâ pè Vidy.

Tsacon sà cein que l'étâi què cllia dima, et lè paysans qu'on vitiu dein cé teimps ont du sè soveni que su dix quartèrons dè truffès l'ein faillâi bailli ion âo bailli. Aviâ-vo fé dix breintâ dé veneindzo, l'ein faillâi assebin bailli iena po allâ reimpliâ lè bossets dâ la granta cava à Berna, et l'étâi la mima tsouza se vo z'aviâi tré dix panéra d'abondancès po voutrè vatsès âo bin grulâ dix lottâ dé perès colliâ.

Lè lods étiont coumeint quie derâi bin lo drâi dé mutachon d'ora. Lè ceinsés étiont d'âi espèces dè Lettrès dè reinta qu'on signivè âo Excelleincès po lo payémeint d'on tsamp, d'on prâ, d'on courti âobin de 'na tsenevire que lâo z'appartegnivont et que baillivont ein amodiachon po 'na troupa d'annaiés à clliaux qu'ein aviont fauta.

Et tot cé ardzein sè payivè âo receviâo dâi bailli qu'étâi ein mimo teimps lo dimiâi.

Lè baillis aviont coutema d'allâ tsaqu'an-